



Parc national
de la Guadeloupe

Rapport d'activité et de mise en œuvre du contrat d'objectifs de l'établissement public du Parc national de la Guadeloupe

Année 2012

Parc national de la Guadeloupe
Habitation Beausoleil - Montéran - 97120 Saint-Claude



Table des matières

1.Introduction.....	3
2.Bilan par domaines d'activités.....	4
2.1Surveillance du territoire et police de l'environnement.....	4
a)Assurer un niveau de surveillance et de police adapté aux enjeux de l'espace classé Parc national.....	4
2.2Connaissance et suivi continu du patrimoine naturel, culturel et paysager.....	5
a)Acquérir les connaissances à la gestion du territoire du Parc national et à participation à des réseaux de suivis nationaux en tant que territoire de référence.....	5
b)Mettre en place les dispositifs permettant le suivi du patrimoine.....	5
c)Assurer un recueil régulier des données nécessaires à la gestion des trois nouveaux cœurs du parc national.....	7
2.3Participation à la recherche scientifique.....	8
a)Favoriser la réalisation de recherches dans les domaines prioritaires à l'échelle nationale.....	8
b)Développer l'attractivité du parc national comme espace d'accueil pour la recherche.....	9
2.4Études et ingénierie en soutien au développement local durable.....	9
a)Soutenir les projets de développement local s'inscrivant dans la future charte.....	10
b)Faire vivre la Réserve de Biosphère de l'archipel de la Guadeloupe.....	11
2.5Interventions sur le patrimoine naturel, culturel et paysager.....	12
a)Maintenir, améliorer ou valoriser l'état du patrimoine naturel, culturel et paysager.....	12
b)Réintroduire le lamantin dans les eaux du Grand Cul-de-Sac marin.....	12
2.6Création et maintenance d'infrastructures d'accueil.....	14
a)Disposer d'infrastructures d'accueil de qualité.....	14
b)Améliorer l'accessibilité aux infrastructures d'accueil du Parc national.....	15
2.7Prestations d'accueil, d'animation et de pédagogie.....	15
a)Sensibiliser à la conservation des patrimoines et au développement durable.....	15
b)Développer de nouveaux points d'accueil dans le périmètre du parc national.....	17
2.8Création de supports de communication et de pédagogie.....	17
a)Renforcer la communication, notamment locale, sur le Parc national.....	18
2.9Activités connexes.....	20
a)Mettre à disposition du CAR-SPAW les moyens nécessaires à son fonctionnement.....	20
2.10Soutien et management.....	20
a)Mettre en œuvre un plan de réorganisation de l'établissement public pour la mise en œuvre de la charte.....	20
b)Développer la démarche d'éco-responsabilité au sein de l'établissement public.....	20
c)Poursuivre le développement de la coopération régionale au sein de la caraïbe.....	21
3.Annexes.....	22



1. Introduction

Depuis la réforme issue du décret du 3 juin 2009, le parc national de la Guadeloupe est un des espaces protégés français les plus diversifiés : les espaces classés en cœur sont représentatifs de la quasi-totalité des écosystèmes de la Caraïbe, des récifs coralliens aux forêts tropicales d'altitude, en passant par des zones de mangroves. Ils comprennent les sites naturels les plus emblématiques de la Guadeloupe tels que le massif de la Soufrière ou encore les îlets Pigeon, zone de plongée sous-marine très fréquentée. Ces zones constituent un patrimoine naturel de renommée mondiale, le territoire bénéficiant de trois labels internationaux : réserve de biosphère (programme MAB de l'UNESCO), site RAMSAR, espace protégé d'importance caribéenne (SPAW) et charte européenne du tourisme durable. Cette diversité d'écosystèmes et de reconnaissances internationales est quasiment unique tant au niveau français que de la grande région Caraïbe.

L'aire optimale d'adhésion et l'aire maritime adjacente, zones dédiées au développement durable et à la solidarité écologique avec les espaces classés en cœur, constituent quant à elles de nouveaux espaces de compétence pour l'établissement public gestionnaire du parc national, qui doit y construire, en concertation avec l'ensemble des acteurs concernés, un projet de territoire fondé sur la solidarité écologique et le partenariat.

En 2012, l'établissement public du parc national a poursuivi son action, avec un effort tout particulier sur les nouveaux territoires. Dans le cadre de l'élaboration de la charte en premier lieu, avec la poursuite des rencontres avec les acteurs du territoire et de la concertation, l'enquête publique qui a conclu à un avis favorable sans réserve, et enfin la validation du projet final par le conseil d'administration. Mais également par le développement de partenariats réels autour de projets visibles sur le terrain. C'est dans ce cadre que l'appel à projet pour l'environnement ou encore la réhabilitation de sites naturels ont été mis en œuvre. Parallèlement, les missions de surveillance, de connaissance et d'aménagement des zones cœur, qui constituent les fondamentaux du parc national, ont été maintenues et consolidées.

L'établissement public du parc national, sous tutelle du Ministère de l'Énergie, de l'Écologie, du Développement Durable et de la Mer, est administré par un conseil d'administration composé de 58 membres, en majorité représentants des collectivités territoriales. Il est présidé par Monsieur Ferdy Louisy, Maire de la commune de Goyave et conseiller général, qui a en 2012 également été élu à la présidence de l'établissement public Parcs Nationaux de France.

Le contrat d'objectifs 2012-2014 définit les objectifs que l'établissement doit atteindre et évalue les moyens nécessaires pour que la réforme des parcs nationaux de 2006, appliquée en Guadeloupe par le décret du 3 juin 2009, se traduise en actions à la hauteur de cette nouvelle dimension. Le présent document constitue le rapport d'activité de l'établissement, établi pour l'année 2012. Il expose les résultats obtenus durant l'année, ainsi que les moyens mis en œuvre par l'établissement. Le suivi des moyens s'appuie notamment sur l'outil de suivi du temps « GECO » déployé au parc depuis 2007. Les rapports et documents cités peuvent être consultés sur le site internet : www.guadeloupe-parcnational.fr.

2. Bilan par domaines d'activités

2.1 Surveillance du territoire et police de l'environnement

La surveillance du territoire et la police de l'environnement constituent une activité essentielles de l'établissement. Il s'agit de veiller à l'intégrité du patrimoine naturel du parc national, sur les espaces terrestres et maritimes sur lesquels les agents commissionnés ont compétence :

- espaces classés en cœur, sur lesquels s'applique la réglementation prévue par le décret du 3 juin 2009 ;
- aire optimale d'adhésion et aire maritime adjacente, en application des réglementations prévues par le code de l'environnement.

a) Assurer un niveau de surveillance et de police adapté aux enjeux de l'espace classé Parc national

Depuis le début de l'année, la surveillance du territoire et la police de l'environnement s'exercent dans le cadre du Plan de Contrôle approuvé par le Préfet, président de la Mission Inter-Services de l'Eau et de la Nature. Les prévisions du Plan de Contrôle ont fait l'objet de négociations en début d'année arbitrées par la DEAL. En fin d'année, les résultats de la participation du PNG au Plan de Contrôle 2012 ont été envoyés à la DEAL, à PNF et au Ministère sous forme de tableaux récapitulatifs (cf. annexe 4) :

- 1 tableau récapitulatif des procédures judiciaires (97 procédures dont 38 PV de constatation, 33 PV d'Avertissement et 26 TA).
- 1 tableau récapitulatif du nombre de j/h consacrés à chaque type de contrôle (2071 j/h).

Par rapport à l'année précédente, les tournées à caractère polyvalent ont été progressivement remplacées par des opérations de contrôle plus ciblées dans le cadre du plan de contrôle. Ces opérations menées en interne ou en inter-services ont représenté 2071 jours de présence, soit près de 500 jours de plus qu'en 2011 (1471 j/h pour la partie terrestre, 600 j/h pour la partie marine). Les efforts des 30 agents commissionnés ont principalement porté sur le contrôle :

- des véhicules nautiques à moteur ;
- de la pêche maritime ;
- des stations d'épuration ;
- des déchets ;
- du braconnage des tortues et des ouassous ;
- de la chasse ;
- de la réglementation générale du PNG.

154 plongées ont été effectuées par les agents du secteur pour la surveillance, les suivis ou encore le contrôle d'espèces envahissantes.

L'année 2012 aura été marquée par le succès de la mise en œuvre des timbres amendes débutée en 2011, avec un taux de recouvrement de 85 %. On retiendra également l'élaboration du dispositif MARINE visant à organiser, en lien avec le Parquet et des associations locales, des stages écocitoyens proposés aux contrevenants à la police de l'environnement comme peine de substitution aux poursuites pénales. L'application de ce dispositif est envisagée pour 2013.

Par ailleurs l'effort de matérialisation des limites des cœurs de Parc, marins et terrestres, s'est poursuivie en 2012, notamment dans le massif forestier et sur les îlets Pigeon avec la passation d'un marché de balisage, qui sera mis en œuvre en 2013 dès qu'auront été obtenues les autorisations nécessaires. Un nouveau navire, cédé par la gendarmerie est enfin venu renforcer les moyens nautiques de l'établissement.

Les sites du conservatoire du littoral ont fait l'objet d'une surveillance régulière de la part des agents commissionnés du Parc national. En moyenne, deux tournées par semaine ont permis d'assurer cette mission qui a représenté au total un investissement de 160 journées/hommes. Cette présence sur les terrains du conservatoire a été aussi l'occasion de sensibiliser l'ensemble des publics rencontrés au cours des tournées (agriculteurs, chasseurs, pêcheurs, promeneurs). Une opération de compagnonnage a été menée avec les communes de Bouillante et des Abymes : 5 gardes du littoral ont été accueillis par les agents du parc national lors de leurs tournées sur le terrain.

Objectif	Indicateur	Prévu 2012	Réalisé 2012
Assurer un niveau de surveillance et de police adapté aux enjeux de l'espace classé Parc national	Nombre de jours.hommes de présence effective sur le terrain des personnels en uniforme	1 500	2 071
	Nombre de plongées.hommes de surveillance en mer	150	154

2.2 Connaissance et suivi continu du patrimoine naturel, culturel et paysager

Pour assurer avec efficacité la mission de préservation du patrimoine dont il a la charge et préparer dans les meilleures conditions l'élaboration de la future charte, l'établissement doit disposer des connaissances les plus avancées sur le patrimoine. Cela concerne le patrimoine naturel, dans la continuité des travaux engagés, mais également le patrimoine culturel, thématique nouvelle pour l'établissement sur laquelle une politique de connaissance devra être définie dans le cadre de l'élaboration de la charte du parc national.

a) Acquérir les connaissances nécessaires à la gestion du territoire du Parc national et à participation à des réseaux de suivis nationaux en tant que territoire de référence

L'acquisition de connaissances sur le patrimoine naturel, culturel et paysager doit permettre à l'établissement d'assurer la gestion des espaces cœurs dont il a la responsabilité mais également de disposer d'une expertise pour la mise en œuvre de la charte en aire optimale d'adhésion et aire maritime adjacente. Territoires de référence soustraits aux principales pressions anthropiques, les cœurs du parc national ont aussi vocation à apporter leur contribution aux réseaux de suivis mis en place à l'échelle nationale.

L'année 2012 a été marquée par l'élaboration de la nouvelle stratégie scientifique de l'établissement. Plusieurs membres du conseil scientifique, des représentants de l'équipe technique du parc et des partenaires (ONF, ONCFS, comité des pêches, office de l'eau, conservatoire du littoral) ont participé à un séminaire organisé à Marie-Galante les 15 et 16 mars afin d'apporter des pistes de réflexion dans la définition d'une nouvelle politique scientifique. Les travaux de ce séminaire ont permis de rédiger un document qui sera approuvé par le conseil d'administration début 2013.

Objectif	Indicateur	Prévu 2012	Réalisé 2012
Acquérir les connaissances à la gestion du territoire du Parc national et à participation à des réseaux de suivis nationaux en tant que territoire de référence	Élaboration de la stratégie scientifique de l'établissement intégrant les besoins de connaissance	Stratégie élaborée avec le CS	Stratégie élaborée avec le CS

b) Mettre en place les dispositifs permettant le suivi du patrimoine

Une des priorités de l'établissement en matière de connaissance concerne l'organisation puis la valorisation des données de recensements et d'inventaires. Les années passées ont permis d'améliorer considérablement l'organisation des bases de données, c'est à dire l'organisation de l'archivage informatique des données et de leur mise à disposition, et la mise au point de méthodes de collecte standardisées par les agents de l'établissement. Plusieurs protocoles de collecte et d'organisation des données sont aujourd'hui pleinement opérationnels, tant en ce qui concerne l'avifaune, la faune aquatique que les orchidées du parc national.

Au cours de l'année 2012 ont ainsi été menés plusieurs protocoles sur le milieu terrestre :

- **Suivi des peuplements de rivière** : Ce protocole a eu lieu de mars à avril 2012 sur les 6 stations retenues. Après 8 années de suivi, plus aucun cours d'eau n'est considéré en bon état écologique et la totalité des cours présentent une érosion évidente de leur population.
- **Atlas de l'avifaune** : C'est une enquête réalisée en continue initiée en 2005 sur la répartition des

espèces d'oiseaux dans le Parc national. Pour l'année 2012, 220 observations ont été saisies (soit deux fois plus qu'en 2011) concernant 73 espèces. L'atlas compte actuellement 4450 observations.

- **Indice kilométrique « Pic de Guadeloupe »** : Afin de suivre les populations du Pic de Guadeloupe, un ensemble de transects témoins a été mis en place en 2009 pour le suivi d'un indice kilométrique. Actuellement 10 transects sont en place : 7 sur les massifs de la Basse-Terre, 2 en forêt marécageuse et 1 en mangrove. L'indice kilométrique moyen se situe autour de trois contacts par kilomètre et il n'a pas évolué de façon significative sur ces quatre premières années.
- **Opérations de baguage d'oiseaux** : deux sites ont été prospectés : Providence (Forêt hygrophile) et le Pont de l'Alliance (forêt marécageuse). 172 oiseaux ont été capturés dont 46 recaptures ou contrôles (oiseaux bagués les années précédentes) avec 5 parulines migratrices.
- **Étude sur le raton-laveur** : Le suivi des animaux équipés de colliers émetteurs est terminé. Un article est en préparation pour une publication dans une revue scientifique. Par ailleurs, le PNG continue en collaboration avec l'ONCFS et Le Parc des Mamelles à marquer avec des transpondeurs les animaux recueillis et relâchés. Le PNG poursuit également une enquête auprès de la population de la Guadeloupe sur les observations de racoons.
- **Réseau de placettes forestières permanentes** : Le calage des dendromètres a été réalisé sur l'ensemble du dispositif qui est maintenant totalement opérationnel. Le suivi commencera dans le courant de l'année 2013 et deux placettes seront relevées chaque année en partenariat avec l'ONF afin d'obtenir pour chaque arbre suivi, une mesure tous les 5 ans.

Par ailleurs, l'établissement a contribué à la mutualisation de données relatives à la flore et à la définition d'une stratégie de conservation de la flore et de ses habitats dans les cœurs terrestres du Parc National de Guadeloupe et l'aire optimale d'adhésion » dans le cadre d'une convention avec le Conservatoire botanique de la Guadeloupe. Une campagne exploratoire a aussi été menée concernant les orchidées : une espèce qui n'avait pas été observée depuis 1987, *Pseudocentrum guadalupense*, a été revue vers la Savane à Mulets, et une nouvelle espèce pour la Guadeloupe (la 104^e) pourrait avoir été découverte par les agents du PNG lors d'une prospection à proximité du Piton des Trois Crêtes. Sa détermination devra être confirmée (*Scaphyglottis dunstervillei* ?).

Plusieurs stages ont été encadrés en partenariat avec l'établissement :

- Calcul de la perméabilité biologique de la prise d'eau sur le cours d'eau de Bras-David et proposition d'aménagement de type « passe à poissons/crustacés » adapté au contexte local - Stage Master 2 ECOTROP, UAG (*Lucie Sidaine*) : Cette étude a été financée par la Nantaise des Eaux Services et le département de Guadeloupe. L'université Antilles Guyane et l'ONEMA nous ont apportés leur aide scientifique et technique. Les analyses des données de terrain ont confirmé que la prise d'eau de Bras-David était un obstacle à la continuité écologique.
- Le Grand-Etang et de l'Etang Zombi, Basse-Terre, Guadeloupe, Situation à la mi 2012 - Stage Ecole d'ingénieur 3^e année, Agro-Paristech Nancy (*Léonore Bonnin*) : Cette étude présente des relevés floristiques, faunistiques, bathymétriques, surfaciques. Elle propose la mise en place de nouveaux protocoles et des modes de gestions possibles pour ces étangs.
- Diagnostic des canaux de Grande-Terre en partenariat avec la commune de Morne-à-l'eau (*Mélissa Martha Pimentel Camarillo*)
- Dynamique de la végétation des écosystèmes côtiers inondables, étude de cas : Grande-Anse (Deshaies), Etang Vieux-Fort, et Pointe Allégre (Sainte-Rose) - Master 2 ECOTROP, UAG (*Barbarin Robin*).

La Commune de Bouillante est la première de Guadeloupe à s'être engagée dans la réalisation d'un Atlas de la Biodiversité Communale, initiative lancée par le ministère de l'écologie à la suite du Grenelle en 2010. Dans ce cadre, le parc national a confié en 2012 à deux associations des inventaires :

- orchidées avec l'Association d'Orchidophilie de Guadeloupe
- insectes avec la Société d'Histoire Naturelle L'Herminier.

Un travail de sensibilisation a été mené lors du forum de la biodiversité organisé par la commune, de même qu'une initiative a été lancée avec les écoles de la commune sur l'inventaire des papillons diurnes. Il reste maintenant à soutenir la commune pour la prise en compte de cette connaissance de la biodiversité dans l'aménagement de son territoire et sa gestion.

De nombreux programmes de suivis et d'observation sont également mis en œuvre sur les espaces marins, en collaboration avec les organismes de recherche, établissements publics et associations. L'établissement y participe par la mise à disposition de moyens humains et matériels. Les principaux

suivis effectués par les agents de l'établissement en 2011 sont les suivants :

- **Suivi des populations de tortues marines sur l'îlet Fajou (suivi de jour) :** Sur l'îlet Fajou, un protocole de comptage de traces de la tortue imbriquée permet d'estimer la dynamique de la population. Au total, 6 journées ont été consacrées à ce suivi et 115 traces de tortues imbriquées ont été inventoriées.
- **Suivi sur la génétique des populations de tortues marines imbriquées nichant sur l'îlet Fajou (suivi de nuit) :** Ce protocole se poursuit depuis 2010. En 2012, 5 nuits ont permis l'observation de 4 pontes dont 2 avec un retour de bague. Au cours de cette campagne de baguage, trois essais de ponte ont également été observés. Ce qui donne au total 7 contacts. Au total, 10 journées ont été consacrées à ce suivi. En ce qui concerne l'association Kap Natirel, 10 écovolontaires ont été mobilisés pour cette opération.
- **Suivi des traces de tortues Luth sur le littoral de Sainte-Rose :** Ce suivi se déroule du mois de mars au mois de juillet, pendant la période de reproduction des Tortues Luth. En 2012, les agents du Parc national ont effectué 28 comptages qui ont permis d'inventorier 23 traces de tortues Luth. On peut noter une fréquentation importante de la tortue Luth sur la plage des Amandiers avec un total de 9 montées. Au total, 14 journées ont été consacrées à ce suivi.
- **Protocole Scuba tortues marines :** Dans le cadre du réseau des tortues marines, l'établissement assure depuis 2000 la synthèse des données du protocole réalisé par les clubs de plongée sur le pourtour du Grand Cul-de-Sac marin. Au total, 3 journées ont été consacrées à la saisie des données.
- **Suivi de la population nicheuse de sternes sur l'îlet Blanc :** Ce protocole a pour objectif l'estimation des effectifs nicheurs des deux espèces présentes ainsi que l'évaluation du succès reproducteur. 18 sorties ont été nécessaires pour couvrir la saison de reproduction qui s'est étalée en 2012 du 1er mai au 2 août. Pour la Petite sterne ont été observés 52 nids et 14 couvées menées à terme, environ 1,43 poussin par couple. Pour la Sterne de Dougall, 28 nids et 7 à 8 couvées menées à terme avec environ 1,47 poussin par couple. D'autres laridés ont été observés lors de ce suivi : la sterne Pierregarin, la sterne de Cabot, la sterne royale, la mouette atricile et la Guifette noire.
- **Suivi de l'écosystème des Herbiers dans le GCSM :** Ce protocole a été développé pour fournir une méthode d'évaluation rapide de la flore et de la faune des Herbiers de Magnoliophytes marins. Quatre stations ont été installées (trois en cœur de Parc et une station en Aire maritime Adjacente). Un rapport a été rédigé sur les résultats des trois premières années d'observations, montrant qu'il n'existe pas de différence significative entre les observations notées pendant les saisons sèches et les saisons humides. En 2012 ont été recensés 68 oursins blancs, 19 lambis et 5 étoiles de mer. Au total, 8 journées ont été consacrées à ce suivi.
- **Suivi de l'écosystème récifal, des herbiers et des communautés ichthyologiques dans le cadre du réseau des réserves naturelles :** Les plongeurs professionnels de l'établissement participent depuis 2007 à ces protocoles, qui sont étendus aux réserves naturelles de Saint-Barthélemy, Saint-Martin et Petite-Terre.
- **Suivi des peuplements ichthyologiques des îlets Pigeon en Côte sous le vent et dans le Grand Cul de Sac marin :** Un protocole a été développé pour fournir une évaluation rapide des communautés ichthyologiques, faire l'inventaire de la biodiversité, déterminer l'abondance des espèces de la zone et assurer une surveillance de l'espèce invasive par le poisson lion. 115 espèces ont été inventoriées. Au total, 24 journées ont été consacrées à ce suivi.

Objectif	Indicateur	Prévu 2012	Réalisé 2012
Mettre en place les dispositifs permettant le suivi du patrimoine	Nombre de protocoles mis en œuvre et renseignés dans la base de données commune et répondant à des standards communs inter-parcs, nationaux ou à échelle plus vaste	0	0
	État d'avancement de la contribution de l'établissement au tableau de bord des données patrimoniales dans les parcs nationaux	Structuration des données essentielles (à définir) sous forme de bases de données connectables	Non réalisé (pas de définition des données concernées par le réseau des parcs nationaux)

c) Assurer un recueil régulier des données nécessaires à la gestion des trois nouveaux cœurs du parc national

Le décret du 3 juin 2009 a créé trois nouveaux cœurs dans le périmètre actualisé du parc national de la Guadeloupe :

- les îlets Pigeon et la zone marine voisine ;
- l'îlet Kahouanne ;
- l'îlet Tête à l'Anglais.

L'ancienne réserve naturelle nationale du Grand Cul-de-Sac Marin, transformée en cœur de parc national, est quant à elle gérée depuis sa création par l'établissement qui possède donc déjà un solide niveau de connaissance du patrimoine de cette zone.

De manière prioritaire, les trois nouveaux cœurs nécessitent, pour l'élaboration des orientations de gestion, la réalisation d'un état des lieux du patrimoine naturel et la définition de protocoles de recueil régulier de données sur la composition et l'état du patrimoine.

Pour l'année 2012 ont été menés les protocoles suivants :

- **Suivi des traces de Tortues imbriquées et de Tortues vertes sur l'îlet Kahouanne** : Ce suivi se déroule du mois de juillet au mois de septembre depuis 2010. 2 nuits d'observation ont été organisées au cours desquelles deux pontes ont fait l'objet de prélèvement de peau et de baguage et deux sites d'émergences ont été observés. Au total, 6 journées ont été consacrées à ce suivi.
- **Suivi de l'écosystème récifal des îlets Pigeon** ; Un protocole a été développé pour fournir une méthode d'estimation rapide de l'état de santé des communautés benthiques des récifs de la région Caraïbe par une méthode visuelle.
- **Suivi des peuplements coralliens des îlets Pigeon à l'aide de photographies sous-marines** : Ce protocole a été développé pour suivre l'évolution temporelle des communautés récifales benthiques autour des îlets Pigeon à travers : l'estimation des recouvrements et des abondances des organismes benthiques ; l'étude de la croissance ou de la régression des organismes le diagnostic des maladies et des impacts ; et la mise en évidence des changements structurels sur du long terme des communautés benthiques. Au total, 24 journées ont été consacrées à cette opération.

Un inventaire complet des populations d'orchidées *Brassavolla cuculata*, espèce protégée, sur l'îlet de Kahouanne a été réalisé. Cet inventaire révèle une des populations probablement les plus importantes des Petites Antilles pour cette espèce.

Objectif	Indicateur	Prévu 2012	Réalisé 2012
Mettre en place les dispositifs permettant le suivi du patrimoine	Nombre de protocoles de suivi continu sur les trois nouveaux cœurs	2	3

2.3 Participation à la recherche scientifique

S'il a pour mission de suivre et d'améliorer la connaissance du patrimoine qu'il protège, l'établissement public du parc national de Guadeloupe n'est pas un institut de recherche. Il encourage cependant, voire apporte son soutien, aux travaux de recherches qui peuvent être menés sur son espace de compétence, terrestre et maritime.

Ainsi la contribution à la recherche scientifique de l'établissement doit permettre :

- d'offrir un cadre privilégié à des recherches fondamentales sur les écosystèmes non anthropisés, permettant d'y analyser, sur le long terme, des processus complexes exempt de perturbation humaine ;
- de contribuer ainsi à certains programmes, qui s'intègrent dans des thématiques considérées comme prioritaires, en apportant une assistance matérielle (accompagnement sur le terrain, observations sur de longue durée, etc.) ;
- de promouvoir et pérenniser les dispositifs existants à l'exemple du suivi de la forêt marécageuse de Golconde avec l'UAG ou à développer tel que réseau de placettes forestières permanentes en partenariat avec l'ONF et l'UAG ;

- de mettre à disposition des connaissances disponibles et structurées en matière de base de données géographiques ;
- d'ouvrir la recherche à des coopérations internationales prioritairement sur la Caraïbe (mise en réseau, aide aux échanges scientifiques, colloques, valorisation trilingue de publications sur le web...).

a) Favoriser la réalisation de recherches dans les domaines prioritaires à l'échelle nationale

Outre les travaux répondant à identifier les bons enjeux et améliorer la planification et la gestion de l'espace protégé, l'établissement apporte son soutien aux programmes de recherches qui s'inscrivent dans les thématiques prioritaires identifiées à l'échelle nationale. Parmi les sujets d'actualité traités, on retrouve les grands thèmes suivants :

- Changements climatiques : caractérisation du phénomène et mesure des impacts sur les milieux et les espèces ;
- Étude et lutte contre l'érosion de la biodiversité en fonction des différents enjeux et menaces (défrichements, pollutions, espèces envahissantes, ...).
- Inventaires approfondis de la biodiversité et identification des services écosystémiques.

En 2012, on retiendra en particulier :

- l'étude sur les mousses en tant qu'indicateur climatique (programme Moveclim). Ce travail vise à réaliser sur les îles de la Guadeloupe, la Réunion, la Polynésie et des Açores un inventaire des mousses selon un gradient altitudinal. La diversité de ce groupe et les assemblages d'espèces peuvent constituer d'excellents marqueurs des changements climatiques dans ces milieux extrêmes ;
- l'opération Karubenthos 2012, conduite par le Muséum national d'histoire naturelle et auquel le personnel de l'établissement a fortement contribué. Cet inventaire approfondi des invertébrés marins de la Guadeloupe constitue à présent un modèle pour toute la région tropicale caraïbe. Au terme du projet Karubenthos 2012, quelque 300 à 500 espèces de macroalgues (rouges, vertes, brunes) et 1000 à 1500 espèces de mollusques auront été recensées, parmi lesquelles sans doute plusieurs espèces nouvelles. Cette mission a rassemblé au total une cinquantaine de personnes : chercheurs de l'UAG, du MNHN et de son réseau, partenaires locaux et agents de l'établissement. A l'issue de la mission, les premiers résultats ont fait l'objet d'une restitution devant la médias et les membres du Conseil scientifique du Parc national.

Objectif	Indicateur	Prévu 2012	Réalisé 2012
Favoriser la réalisation de recherches dans les domaines prioritaires à l'échelle nationale	Nombre de projets/programmes de recherche soutenus par l'établissement public sur une des thématiques prioritaires identifiées par le conseil scientifique de PNF et par le MEDDTL	2	2

b) Développer l'attractivité du parc national comme espace d'accueil pour la recherche

Afin de rendre les espaces terrestres et maritimes classés en cœur de parc plus attractifs pour les organismes de recherche, l'établissement propose de combiner différents outils, tels qu'un accès privilégié à des bases de données géographiques en grande partie accessibles en ligne, une bibliographie régulièrement mise à jour, des sites expérimentaux bien matérialisés et entretenus, une valorisation pédagogique des résultats vulgarisés et enfin un appui logistique et humain.

En 2012 a été poursuivi le travail de définition des futures réserves intégrales dont le principe a été approuvé par le conseil d'administration dans le cadre de la validation du projet de charte. Elle comprendront notamment 2 zones forestières en Côte-au-Vent et Côte-sous-le-Vent, et devront permettre de disposer de sites de référence prioritairement dédiés à la recherche. La palette d'habitats forestiers présents dans le périmètre de la réserve sont peu voire non perturbés par l'homme et constitueront des milieux de référence uniques bien que naturellement difficiles d'accès.

Objectif	Indicateur	Prévu 2012	Réalisé 2012
Développer l'attractivité du parc national comme espace d'accueil pour la recherche	Nombre de rapports ou publications scientifiques concernant le Parc national	7	7

2.4 Études et ingénierie en soutien au développement local durable

Les travaux et prestations d'étude et ingénierie recouvrent une partie importante des missions de l'établissement. Elles comprennent notamment l'ensemble des travaux de préparation de la charte de territoire du parc national. La mise en place, par le décret du 3 juin 2009, d'une importante aire optimale d'adhésion couvrant le territoire de 21 communes conduit aussi l'établissement public à renforcer de manière significative les partenariats avec les acteurs de ces territoires.

a) Soutenir les projets de développement local s'inscrivant dans la future charte

2012 a été une année intense pour l'élaboration de la charte de territoire du parc national de la Guadeloupe. Suite à la première version du document élaborée en 2011, un projet de charte a été rédigé puis validé par le conseil d'administration du 14 février 2012. Suivant la procédure prévue par le code de l'environnement, le document a ensuite été soumis à évaluation environnementale auprès du conseil général de l'environnement et du développement durable, puis à consultation institutionnelle de 131 partenaires et enfin, à enquête publique sur le mois de septembre. Le bilan de ces consultations est au final très positif : de nombreuses propositions d'amélioration du document mais aucun avis défavorable émis et un rapport de la commission d'enquête qui a conclu par un avis favorable sans réserve ni recommandation. Le projet définitif a donc été approuvé par le conseil d'administration le 18 décembre, et a été transmis au ministère de tutelle pour la suite de la procédure au niveau national.

La concertation autour de cette charte s'est poursuivie à un rythme important : rencontres avec les associations, présentations en conseil municipal, réunions publiques. En tout, ce sont plus de 260 réunions qui se sont tenues au cours de l'année. Dans le cadre de l'enquête publique, l'accent a été mis sur le grand public avec une campagne de communication ambitieuse incluant banderoles, encarts dans la presse, spots radio et télévisés pour inviter la population de Guadeloupe à s'exprimer.

Les communes ont elles aussi été associées de près, en vue de leur adhésion au projet de territoire courant 2013. 6 d'entre elles ont d'ores et déjà délibéré favorablement sur le projet de charte. Le partenariat entre municipalités et le parc national a par ailleurs été concrétisé par la signature de conventions de préfiguration de la charte : après Anse-Bertrand en 2011, une convention a été signée avec Les Abymes, Lamentin et Pointe Noire, et une autre le sera tout début 2013 avec Deshaies. Ces conventions permettent la mise en œuvre d'actions concrètes en faveur du développement durable sur ces territoires, avec notamment la mise à disposition d'engagés du service civique (3 sur Anse-Bertrand, 2 sur Pointe-Noire, 10 en cours de recrutement pour les communes de Pointe-Noire, Lamentin, Deshaies et Les Abymes).

La concertation s'est également poursuivie avec les socioprofessionnels. La convention signée avec le comité régional des pêches a connu sa deuxième année de mise en œuvre alors qu'on été signées le 5 mars 2012 les contrats de partenariat avec les structures de plongée fréquentant les îlets Pigeon, résultat de 2 années de concertation. Ces contrats doivent permettre le développement d'une pratique durable de l'activité de plongée sur ce site très fréquenté.

Dans le cadre de son action en faveur d'un développement économique durable et de la mise en valeur des savoirs-faire locaux, l'établissement a mis en place depuis deux ans un « appel à projets pour l'environnement », dispositif de soutien financier pour les porteurs de projets en lien avec les objectifs de la charte de territoire. Six commissions d'attribution se sont réunies en 2012 pour statuer sur 43 projets, avec un taux d'acceptation de 90% qui s'explique par l'accompagnement en amont des projets. Le montant total de subventions accordées est de 251 752 € soit un taux d'engagement de l'enveloppe annuelle de 126%.

L'établissement a également soutenu en 2012 un projet piloté par le CIRAD de La Réunion et financé par l'Agence Nationale de la Recherche visant à valoriser la diversité génétique de l'outre-mer français sur les diverses espèces de vanilliers. Ce projet étalé sur trois ans, se décline en trois phases :

- collecte de matériel génétique (tiges, feuilles, fleurs, fruits) en 2012

- analyses du génotype et des phénotypes, recherche de caractères de résistance aux maladies et de qualité aromatique prévu en 2013
- création (éventuelle) d'hybrides plus résistants et de meilleure qualité aromatique prévu pour 2014

Enfin, la marque de confiance du Parc national de la Guadeloupe, qui permet de soutenir les entreprises les plus exemplaires, a fait l'objet d'une nouvelle refonte visant à se mettre en conformité juridique et à actualiser les agréments des entreprises bénéficiaires :

- Comité d'attribution (mai 2012) : 25 entreprises auditées et agréées
- journée de cohésion (juin 2012) : information sur la refonte (procédure, nouveau référentiel)
- renouvellement de la malle pédagogique (sélection d'ouvrages présentant les patrimoines naturel et culturel) soutenu et cofinancé par la Direction des Affaires Culturelles ancienne DRAC)

A noter que les Parcs nationaux sont engagés dans des démarches de marquage des activités sur leur territoire. Dans ce cadre, l'établissement a participé au choix des activités et services à marquer et à la rédaction des règlements d'usage génériques et catégoriels.

Objectif	Indicateur	Prévu 2012	Réalisé 2012
Soutenir les projets de développement local s'inscrivant dans la future charte	Élaboration et mise en œuvre d'un programme pluriannuel d'actions, dans le cadre de la préparation de la mise en œuvre de la charte	Pas de cible en 2012	Sans objet
	Nb de projets soutenus par l'établissement public et en cohérence avec la charte	30	35
	Nombre d'entreprises partenaires de l'établissement (contrats de partenariat, charte européenne du tourisme durable, Marque...)	40	45

b) Faire vivre la Réserve de Biosphère de l'archipel de la Guadeloupe

La réserve de biosphère UNESCO de l'Archipel de la Guadeloupe est en révision depuis 2006. Lors de la rencontre annuelle, qui s'est tenue cette année là en Guadeloupe, deux propositions ont été formulées par le Comité MaB France coordonnant les réserves de biosphère françaises :

- élargir le territoire de la réserve de biosphère à l'ensemble de l'archipel. Sur ce point l'équipe du Parc national, qui anime et coordonne localement le programme de l'UNESCO, a opté pour un élargissement étalé dans le temps : d'abord, conforter ses acquis sur l'aire de compétence du Parc national (cœurs, aire d'adhésion et aire maritime adjacente), ensuite un possible élargissement à l'ensemble de la Guadeloupe « continentale » et aux îles du sud (Marie-Galante, Désirade et Les Saintes).
- rédiger le document d'objectifs de la réserve de biosphère de la Guadeloupe en fusionnant en une seule démarche locale et en anticipant sur la mise en œuvre de la future charte du parc, et en tenant compte de la similitude d'objectifs (élaboration d'un projet de territoire...), de cibles (...associant les acteurs locaux). La charte du Parc national, en cours de rédaction, tiendra donc lieu de document d'objectifs pour la réserve de biosphère.

En 2012, la validation du projet de charte de territoire par le conseil d'administration a donc permis de finaliser le document d'objectif de la réserve de biosphère, qui sera transmis au comité MaB France début 2013.

Par ailleurs, le concours « réserve de biosphère » a fait l'objet d'une refonte en 2012. Le constat partagé sur l'essoufflement du concours de productions audio-visuelles (qualité visuelle, profondeurs des propos) a conduit à revoir le règlement du concours en concertation avec les services du rectorat de Guadeloupe. Deux nouvelles catégories ont ainsi été créées :

- catégorie projet : l'équipe conçoit et réalise un projet écocitoyen ;

- catégorie écotour : l'équipe conçoit des circuits de visites au sein de la Réserve de Biosphère de Guadeloupe afin de la faire mieux connaître des habitants et des touristes.

Objectif	Indicateur	Prévu 2012	Réalisé 2012
Faire vivre la Réserve de Biosphère de l'archipel de la Guadeloupe	Avancement du plan de gestion de la Réserve	Charte du Parc national valant plan de gestion validée par le Comité MaB France	Charte validée par le CA du PNG. Transmission au comité MaB France prévue en 2013

2.5 Interventions sur le patrimoine naturel, culturel et paysager

En plus des actions de développement des connaissances et de surveillance du patrimoine, qui contribuent à la préservation des milieux, l'établissement peut être amené à engager des actions directes sur le patrimoine, de prévention ou de restauration.

a) Maintenir, améliorer ou valoriser l'état du patrimoine naturel, culturel et paysager

Contrairement à d'autres espaces protégés, les cœurs terrestres du parc national de la Guadeloupe peuvent être considérés comme fortement « naturels » : l'occupation humaine de l'île étant assez récente, la co-évolution n'a pas marqué durablement les écosystèmes et leur biodiversité. Les défrichements à destination de l'agriculture et de l'élevage, ainsi que la sylviculture n'ont pas contribué à accroître la biodiversité mais l'ont plutôt réduite. Ces cœurs du parc ont été choisis pour leur caractère peu impacté par les activités humaines et par conséquent, l'objectif poursuivi par l'établissement est essentiellement d'assurer leur bon état de conservation, impliquant une gestion active limitée. De même, sur les cœurs marins, l'intervention reste très limitée compte-tenu du bon état écologique des milieux.

Le projet de lutte contre le bambou, déposé par l'établissement dans le cadre de l'appel à projets ministériel de la stratégie nationale pour la biodiversité a été retenu. Le projet qui prévoit la réalisation de tests de régulation dans différents types de configuration de terrain, aboutira à une évaluation du coût de ces opérations et donc à une estimation du coût global d'une éradication totale pour l'ensemble de la zone cœur. Le budget prévu pour la réalisation de ces tests est de 53 000 € dont 38 000 € sont apportés par l'Etat. La convention avec l'ONF qui assurera la maîtrise d'œuvre de l'opération est en cours de rédaction. Les travaux sont programmés pour le premier semestre 2013.

En aire optimale d'adhésion, l'établissement a continué à participer activement à l'amélioration du cadre de vie par la poursuite d'opérations de restauration écologique de sites :

- Suivi, veille écologique et mise en œuvre d'actions de maintenance sur les sites de Anse à la Barque, Losteau-Pigeon, Bananier, Sainte-Marie, Goyave ;
- Conception et intervention en faveur du Port de Petit-Canal, du village Gabarre, de l'usine de Grosse Montagne, de Baie à Chat, de la rivière La Coulisserie, du Canal de Perrin ;
- Poursuite des interventions sur le site de Parnasse avec mise en œuvre d'une action de préfiguration sur le thème de la limitation et de la valorisation des Bambous ;
- Poursuite des interventions sur le littoral de Sainte Claire à Goyave, avec plantation populaire d'une centaine d'arbres ;
- Début de conception-négociation des opérations en faveur de la Sablière de Deshaies, de la rivière le Galion, de l'estuaire de la rivière le Pérou.

Ce programme ambitieux d'opérations de réhabilitation de sites a permis de formaliser plusieurs partenariats avec EDF, le Ministère de la Justice ou encore l'entreprise SNR. Des discussions ont également été engagées avec la Chambre d'agriculture, la SAFER, le Lions club ou encore le Groupe Energipôle AER-Ecodec, qui pourront aboutir début 2013.

Le projet de translocation d'Iguanes des Petites-Antilles a été poursuivi. Le projet déposé par l'établissement a obtenu les financements de l'Etat, de la région et du FEDER pour un budget total de 97 800 €. Le projet devra faire l'objet en 2013 d'une concertation approfondie avec la commune de Deshaies pour permettre de lever les craintes exprimées par la population et, le cas échéant, le relâcher des animaux sur l'îlet.

Objectif	Indicateur	Prévu 2012	Réalisé 2012
Maintenir, améliorer ou valoriser l'état du	Nombre d'actions de protection ou de	12	20

patrimoine naturel	restauration d'espèces, d'habitats ou de sites d'intérêt patrimonial		
--------------------	--	--	--

b) Réintroduire le lamantin dans les eaux du Grand Cul-de-Sac marin

Le projet de réintroduction du lamantin dans la baie du Grand Cul-de-sac Marin, orientation importante pour l'établissement, est entré dans une phase opérationnelle de quatre ans, appelée phase préparatoire, qui vise à confirmer la faisabilité de cette réintroduction et fait suite à des études préliminaires engagées depuis 2001.

Le groupe d'experts qui s'est déjà réuni deux fois par le passé, s'est de nouveau rencontré en Guadeloupe du 29 au 31 août. Durant ces 3 jours, le groupe a échangé avec les équipes du Parc national, les différents aspects du projet ont été discutés avec l'équipe du Parc national, notamment :

- la localisation des sites potentiels pour le relâcher des lamantins dans la baie du Grand Cul-de-Sac marin,
- la composition de la population fondatrice,
- l'origine des animaux à réintroduire,
- la coopération régionale avec les pays potentiellement donateurs,
- les prochaines échéances internationales du projet ainsi que les avancées du projet durant ces derniers mois.

Deux membres du groupe d'experts (John Reynolds et Tom O'Shea) ont procédé à une étude destinée à rechercher les moyens d'optimiser les chances de succès de ce projet par la réintroduction de lamantins issus du milieu captif.

Une première mission exploratoire (diagnostic et élaboration d'un programme d'actions) a été réalisée en Guyane sous la conduite d'une experte régionale du lamantin, Mlle Nataly Castelblanco, afin d'évaluer à terme les potentialités de prélèvement pour la future population fondatrice.

Une étude visant à mesurer l'impact socio-économique et des interactions potentielles de la réintroduction du lamantin sur les activités de pêche professionnelle dans la baie du Grand-Cul-de-Sac Marin, a été pilotée conjointement par le Parc national et le Comité régional des pêches de Guadeloupe. Les résultats de l'étude devraient permettre de répondre aux préoccupations des pêcheurs quant à ce projet et d'identifier les solutions à mettre en œuvre pour rendre compatible pêche et présence du lamantin.

Les représentants de l'établissement porteur de ce projet de réintroduction ont participé tout au long de l'année à plusieurs rencontres, conférences et colloques :

- 7ème Conférence des parties du protocole SPAW (Convention de Carthagène) ;
- 65ème Conférence du GCFI à Santa Marta (Colombie) en novembre ;
- Mission en Colombie avec la Fondation Omacha qui développe depuis de plusieurs années un programme de réhabilitation et de relâcher de lamantins détenus en captivité.

Le projet de réintroduction a été présenté le 7 novembre devant la commission Faune du Conseil National pour la Protection de la Nature (CNPN) qui a émis à l'unanimité un avis favorable au projet.

Le travail de mobilisation des acteurs de la baie autour du projet s'est également poursuivi. Un animateur territorial a été recruté afin d'appuyer l'équipe dans le travail d'animation locale dans les communes du littoral du Grand-Cul-de-Sac-Marin. Plusieurs réunions d'informations et d'échanges ont eu lieu au cours des derniers mois de l'année avec les pêcheurs professionnels, les plaisanciers, et les associations. Une soirée spéciale lamantin s'est tenue lors du « Terra Festival » en présence de John Reynolds et plus d'une trentaine d'interventions ont eu lieu dans les établissements scolaires proches du Grand Cul-de-Sac marin. Enfin, le projet a été présenté aux élus et aux services municipaux de la zone afin de définir de futures collaborations.

Des ateliers de concertation ont été lancés en novembre 2012 avec les principaux usagers de la baie du Grand Cul-de-Sac marin (plaisanciers, pêcheurs et opérateurs touristiques). Ces ateliers ont pour but de dégager des préconisations en fonction des différents scénarios possibles, et devraient se poursuivre tout au long de l'année 2013.

L'établissement a confié à l'institut IPSOS un sondage sur le lamantin et le projet de réintroduction en Guadeloupe. L'étude a permis d'obtenir un baromètre particulièrement intéressant du projet et de la

connaissance qu'en ont aujourd'hui la population guadeloupéenne : 80% des sondés déclarent avoir déjà entendu parlé du lamantin et 60% du projet de réintroduction ; 80% se disent favorables ou très favorables à ce projet.

Parmi les autres actions de l'établissement visant à obtenir l'adhésion des acteurs locaux, on peut citer :

- La production d'un reportage vidéo de 8 min présentant le projet ;
- La production d'un DVD interactif sur le lamantin ;
- La réalisation d'une exposition grand public confiée à deux stagiaires en BTS Communication. L'exposition devrait être disponible au cours du premier trimestre 2013.

Enfin, plusieurs agents de l'établissement ainsi que des vétérinaire faune sauvage ont pu suivre une formation « capture et suivi vétérinaires des lamantins » organisés par l'US Geological Service (USGS) et conduites par Robert Bondes, spécialiste américain du lamantin.

Objectif	Indicateur	Prévu 2012	Réalisé 2012
Réintroduire le lamantin dans les eaux du Grand Cul-de-Sac marin	Nombre cumulé de lamantins réintroduits	0	0

2.6 Création et maintenance d'infrastructures d'accueil

Compte tenu de la fréquentation importante des différents sites du parc national, qu'ils soient terrestres ou maritimes, l'aménagement et l'entretien de structures d'accueil est une activité importante de l'établissement. Il s'agit en particulier de permettre l'accès aux principaux sites du cœur du parc national au plus grand nombre, tout en maîtrisant les impacts de la fréquentation sur les milieux naturels.

a) Disposer d'infrastructures d'accueil de qualité

La fréquentation des sentiers et des principaux sites du cœur terrestre du Parc national est évaluée à 481 160 visites en 2012, soit une augmentation d'environ 23% par rapport à 2011. Cette fréquentation se rapproche de celle d'avant les mouvements sociaux de 2009 qui avaient impactés l'activité touristique en Guadeloupe.

Afin d'accueillir les visiteurs de la Traversée dans de meilleures conditions, les aires de pique-nique de la Cascade aux Ecrevisses, de Bras David, et de Petit Bras David ont bénéficié d'une rénovation complète. Les travaux ont consisté à reprendre carbets, tables bancs, et cheminements et à réaliser les barbecues. Le montant total de l'opération s'est élevé à 437 296 Euros. Parallèlement, les aires de stationnement et les route desservant ces sites ont été refaits pour un montant de 236 947€. Ces deux opérations ont été cofinancées par l'Union Européenne (44%) et l'Etat (66%)

Commencée en 2011, l'opération de mise en place des points d'information sur les sites du Parc s'est achevée en 2012. Le montant global de l'opération entièrement financée par l'Etat est de 188 177€.

Concernant l'accès au volcan de la Soufrière, l'établissement continue de participer aux réunions du comité de pilotage et aux travaux d'études pour la mise en place d'un moyen d'accès alternatif à la voiture individuelle : le projet Volcano park.

L'étude commencée en 2011 sur la fréquentation des sites et sentiers des cœurs du Parc national a pu être poursuivie en 2012 par le bureau d'études Qualistat. Grâce au soutien financier de la Région et de l'Etat, cette étude qui présente les profils des visiteurs et leur mode de fréquentation permet disposer d'éléments utiles pour la définition des aménagement et la gestion des sites très fréquentés. Le profil du visiteur, et donc ses attentes, varie en fonction de la saison. Durant les grandes vacances, la fréquentation est principalement familiale avec pour objectif la détente sur les aires de pique-nique (notamment l'aire de pique nique de Corossol) et la baignade en rivière. C'est à cette période que la fréquentation locale est la plus élevée. Durant les mois de décembre à mars, les couples et les petits groupes venus de la France métropolitaine sont très largement majoritaires : c'est une fréquentation de touristes venus faire de la randonnée (26%) et découvrir les sites du parc (69%) : le sentier de la Cascade aux Ecrevisses, l'aire des Chutes du Carbet, le volcan de la Soufrière et les llets Pigeon.

L'établissement assure l'entretien d'aires d'accueil du public et des sentiers dans le cœur du Parc.

612 jours. agents ont été consacrés à l'entretien courant des 42 kilomètres de sentiers et 507 jours. agents à celui des 15 sites fréquentés. Comme en 2011, les équipes d'ouvriers ont reçu le renfort de quatre agents saisonniers durant les mois de juillet et août.

Par ailleurs, les travaux sur les sentiers suivants ont été réalisés :

- Trace des Vallées par Haut-Zone (104 636€)
- Boucle des Etangs par l'ONF (32 918,47€)
- Sentier de la 2ème chute du Carbet (19 678,65€)

Dans le cadre du contrat de gestion de l'aire d'accueil de la Deuxième Chute du Carbet, l'entreprise Tourisme et Nature a assuré les services d'accueil, d'entretien et d'animation sur le site pour le compte de l'établissement.

La gestion des sites passe aussi par le nettoyage et le ramassage des déchets. Après l'enlèvement des bennes à ordures sur les aires de pique-nique effectuées en 2011, les agents d'entretien ont observé moins de sacs poubelles laissés sur les sites. Cependant, il en ont ramassé 1191 en 2012, dont quasiment le quart pour le seul mois de septembre.

Par ailleurs, une convention passée avec la Fourrière de l'Alliance a permis la récupération de plusieurs chiens et chats abandonnés sur les aires de pique nique de la Traversée.

Les ouvriers de l'établissement ont effectué un déplacement au Parc amazonien de Guyane où, dans le cadre d'échanges inter parcs, ils ont pu se perfectionner à de nouvelles techniques de bûcheronnage et d'entretien de sentiers.

Sur le milieu marin, l'établissement met à disposition des plongeurs de loisir 31 dispositifs d'amarrage des navires en Côte sous le Vent. 23 de ces installations sont situées en cœur de parc et 8 à l'extérieur du cœur afin de délester la zone des îlets Pigeon, secteur sur lequel on recense la fréquentation la plus importante. Ces dispositifs ont été installés et sont entretenus par les agents du secteur marin. Il est prévu en 2013 le remplacement complet (lignes et bouées) de 22 de ces dispositifs d'amarrage pour les rendre plus sûr et mieux identifiables.

Objectif	Indicateur	Prévu 2012	Réalisé 2012
Disposer d'infrastructures d'accueil de qualité	Longueur de sentiers entretenus (km)	42	42
	Nombre de mouillages entretenus	25	30

b) Améliorer l'accessibilité aux infrastructures d'accueil du Parc national

L'établissement s'est engagé depuis quelques années dans une démarche en faveur d'une nature accessible à tous, ce qui lui a permis d'obtenir le label « tourisme et handicap ». En 2012, des travaux complémentaires sur les aires de pique-nique de Corossol et Bras-David ont permis de terminer l'accès pour les personnes en situation de handicap : places de stationnement, marquage au sol et l'ensemble de la signalétique adaptée. En revanche, l'aire de pique-nique de Petit-Bras David n'a pu être aménagée pour accueillir les personnes en situation de handicap comme envisagé en raison de contraintes techniques liées au terrain.

Les marchés du projet du belvédère du Morne à Louis ont été attribués et la phase d'élaboration des plans d'exécution a permis de mieux affiner le projet techniquement par rapport aux contraintes sismiques et cycloniques. Cet équipement sera accessible aux personnes handicapées. Les travaux ne pourront débuter qu'en 2013.

Objectif	Indicateur	Prévu 2012	Réalisé 2012
Améliorer l'accessibilité aux infrastructures d'accueil du Parc national	Nombre de projets réalisés par l'établissement public destinés à améliorer l'accueil des personnes en situation de handicap	4	2

2.7 Prestations d'accueil, d'animation et de pédagogie

La conservation du patrimoine naturel comme son ouverture au public s'accompagnent de démarches pédagogiques de l'établissement, qui ont été développées au cours des dernières années.

a) Sensibiliser à la conservation des patrimoines et au développement durable

La sensibilisation de la population guadeloupéenne, passe par des actions de l'établissement de trois ordres :

- les actions de pédagogie dédiées aux scolaires ;
- les animations réalisées sur les sites terrestres du parc national, notamment dans le cadre du programme d'animation estival (juillet et août) de l'établissement ;
- les manifestations organisées par l'établissement, notamment dans le cadre de l'élaboration de la charte du parc national, ainsi que celles auxquelles il est amené à participer.

Afin de toucher les visiteurs locaux, et pour sa sixième édition, le programme d'animation Nature et Culture en découverte avec pour thème « Les paysages, la nature, et les hommes » s'est déroulé du 07 Juillet au 12 août 2012. Quatre saisonniers ont été recrutés en renfort de l'équipe chargée de coordonner les activités gratuites à destination d'un public local. L'offre du programme, destinée à favoriser une meilleure connaissance de leur patrimoine par les Guadeloupéens, comprenait :

- des lectures de paysage,
- des randonnées terrestres ou subaquatiques,
- un rallye d'orientation,
- des sorties naturalistes,
- des ateliers peinture, photo, land'art, poterie, chant et musique, conte,
- des jeux,
- des expositions sur l'évolution des paysages de Guadeloupe avec notamment une présentation de gravures de Joseph Coussin datant du 19ème siècle, et une comparaison des paysages du 20ème et du 21ème siècle,
- une exposition photographique sur les fonds sous-marins.

Environ 15 700 participants ont profité de ce programme, soit une augmentation de 19% par rapport à 2011. Cette manifestation, d'un montant total de 152 391€, a bénéficié du soutien financier de la Région (20 000€) et du Département (15 000€).

En terme de pédagogie à l'environnement, en application de la convention signée entre le Rectorat et le Parc national, priorité a été donnée en 2012 aux interventions s'inscrivant dans un Projet d'activités éducatives (PAE). Les 18 PAE dans lesquels l'établissement s'est impliqué auront touché 64 classes et environ 1 600 élèves. Parmi ceux-ci, un PAE organisé au niveau de la circonscription de Basse-Terre (ensemble d'écoles primaires) qui témoigne de la prise en compte effective de l'Education au Développement Durable par les inspecteurs de l'Education Nationale. Les interventions ponctuelles des agents de l'établissement ont quant à elles permis de sensibiliser environ 1 500 élèves.

A noter également un stage de formation destiné à des enseignants du primaire portant sur le milieu marin, organisé conjointement par le Parc national et des conseillers pédagogiques de l'Académie de la Guadeloupe.

L'établissement a par ailleurs été très présent sur les différentes manifestations publiques de Guadeloupe. A l'occasion des journées éco-citoyennes organisées par la mairie de Basse-Terre, les agents de l'établissement, aux côtés d'autres partenaires, du territoire ont sensibilisé plus de 250 élèves. L'établissement, en liaison avec le service de protection judiciaire de la jeunesse, a aussi organisé deux stages de probation éco-citoyenne visant à la réinsertion de jeunes délinquants.

Comme chaque année, le Parc national de la Guadeloupe a activement participé au TERRA FESTIVAL, le festival du film de l'Environnement et du Développement durable, dont il a été le créateur en 2004. Présent par un stand au Village du festival, l'établissement était également représenté dans les différentes conférences et projections programmées au cours de cette manifestation. Au cours d'une soirée consacrée au lamantin, plusieurs spécialistes parmi lesquels le professeur John Reynolds, venu de Floride pour l'occasion, ont pu répondre aux questions des spectateurs sur le projet de réintroduction du mammifère en Guadeloupe.

Partenaire du PREDD (Pôle Régional Environnement et Développement Durable), le Parc national a

répondu à la proposition de la DEAL de participer à un stand commun des acteurs publics de l'environnement (DEAL, ONF, Conservatoire du Littoral...) dans le cadre de la Semaine de l'Environnement organisée au mois de novembre au centre commercial de Destreland.

A l'invitation du Comité du Tourisme des Iles de Guadeloupe, un agent du Parc national s'est rendu au Salon des randonnées Destination nature afin de renforcer la participation de la Guadeloupe à cette manifestation.

Enfin, comme chaque année, les agents de l'établissement ont profité d'un certain nombre de manifestations sportives pour réaliser une opération communication auprès du grand public :

- avril : Trophée « Manman Dlo », régate dont le PNG est partenaire (stand d'information et débat sur le thème du retour du lamantin en Guadeloupe).
- juin : Volcano Trail
- août : Tour cycliste de la Guadeloupe

Objectif	Indicateur	Prévu 2012	Réalisé 2012
Sensibiliser à la conservation des patrimoines et au développement durable	Nombre de personnes ayant bénéficié d'une action en face à face de sensibilisation de l'établissement public	23 500	24 700

b) Développer de nouveaux points d'accueil dans le périmètre du parc national

Les visiteurs des espaces naturels protégés sont généralement demandeurs de rencontres avec leurs gestionnaires. L'accueil de visiteurs sur des sites aménagés à cet effet constitue donc un paramètre important, non seulement de satisfaction, mais aussi de pédagogie. L'établissement met donc en place sur certains sites un dispositif d'accueil des visiteurs et d'animation.

4 sites comportent un dispositif d'accueil des visiteurs et d'animation :

- L'accueil est systématique sur le site des chutes du Carbet, dans le cadre d'une délégation de service public passée avec une société privée ;
- La maison de la Forêt, au bord de la route de La Traversée, est également ouverte à l'année. Elle présente des expositions permanentes et temporaires et la possibilité pour les visiteurs d'être informés par des agents de l'établissement public du parc national ;
- La nouvelle maison du parc national en Côte Sous-le-vent, sur la commune de Vieux-Habitants, est également un point d'accueil opérationnel depuis 2011 ;
- Enfin, le siège du parc national à Saint-Claude est également ouvert au public.

En 2012, le nombre de visiteurs ayant bénéficié d'un accueil personnalisé sur les sites des Chutes du Carbet et de la Maison de la forêt a atteint 101 100 sur les 151 877 visites enregistrées sur ces sites (soit 66 %). L'enquête de fréquentation montre qu'en moyenne 32% des visiteurs des cœurs du Parc sont des Guadeloupéens. Ce taux atteint les 41% durant les grandes vacances.

La journée annuelle de rencontre des OTSI (offices de tourisme et syndicats d'initiative) s'est déroulée le 23 novembre 2012 sur le territoire de la Commune de Sainte-Rose, conjointement organisée par le Parc national, l'Office de tourisme de Sainte-Rose, et des partenaires touristiques du territoire.

Dans le but d'améliorer les services de découverte et d'information touristique sur les différents points d'accueil du Parc national, un programme de formation à l'amélioration de l'accueil a été mis en place en partenariat avec la Région Guadeloupe (6 000€) et les services de l'Etat (15 000€). Ce programme prévoyait de :

- mettre en place des formations pour renforcer et développer les compétences des agents d'accueil
- élaborer un référentiel d'activités écotouristiques, artisanales et culturelles
- développer des animations de découverte sur les sites
- découvrir, se familiariser et se former à des techniques d'accueil et d'animation mises en œuvre dans des Parcs nationaux étrangers (l'accueil des les Parcs nationaux Canadiens)

Cette opération va se poursuivre en 2013 avec une formation à l'accueil des personnes en situation de handicap.

Objectif	Indicateur	Prévu 2012	Réalisé 2012
Développer de nouveaux points d'accueil dans le périmètre du parc national	Nombre total de points d'accueil de visiteurs opérationnels	5	4

2.8 Création de supports de communication et de pédagogie

a) Renforcer la communication, notamment locale, sur le Parc national

Les travaux d'élaboration de la charte impliquent un renforcement significatif des actions de communication de l'établissement. Il s'agit de sensibiliser l'ensemble de la population guadeloupéenne pour créer une véritable dynamique locale autour du projet de territoire que doit proposer la charte. La stratégie de communication du Parc national vise à faire mieux connaître les domaines de compétence et d'intervention de l'établissement afin de renforcer son image et d'obtenir un plus grand soutien dans son action de la part de ses partenaires et du public.

La **communication audio-visuelle** sur les actions du Parc national a connu une nette montée en puissance en 2012. En premier lieu, grâce à un accord avec la télévision publique locale (Guadeloupe 1è), l'établissement a pu disposer d'une tranche horaire pour diffuser un magazine mensuel de 15 minutes consacré au Parc national et à ses actions. Ce programme, réalisé par une société de production locale a été entièrement financé par l'établissement. Dix émissions ont été diffusées sur des thèmes aussi variés que la réintroduction du lamantin, les équipements d'accueil, la charte de territoire ou encore l'éducation à l'environnement. Ces émissions mensuelles diffusées à deux reprises chaque mois ont fait l'objet d'une rediffusion hebdomadaire durant les mois de juillet et août, ce qui a permis d'augmenter sensiblement l'audience du magazine.

L'établissement a participé à la production d'une émission de la série « Latitudes Caraïbe », magazine télévisé consacré à la Mer produit par une société locale et diffusée sur les antennes de France TV aux Antilles. Ce magazine avait pour thème la mission « Karubenthos » (cf. 2.3.a)

Toujours en télévision, une équipe de la société CAPA TV est revenue en Guadeloupe pour réaliser un numéro du magazine « Des racines et des ailes » diffusée sur la chaîne France 3. Comme en 2010, une grande partie de l'émission a été consacrée au Parc national de la Guadeloupe.

Une convention de partenariat a été conclue avec la chaîne de web TV Antilles Radio.com afin de réaliser une série de modules thématiques relatifs aux activités du Parc national. Plusieurs collaborateurs de l'établissement, chacun dans son domaine de compétences, ont collaboré à la réalisation de ces modules qui seront diffusés dans le courant de l'année 2013.

Dans le but de médiatiser les opérations de restauration écologique initiées par l'établissement et d'en conserver le témoignage, le Parc national a produit plusieurs films réalisés par un vidéaste guadeloupéen :

- « Silence on plante ! », qui relate une opération de plantation d'arbres sur la plage de Sainte-Claire à Goyave par les services de la municipalité, les associations locales, et les enfants des écoles.
- « Koud'men pour une mangrove », qui présente une action menée entre avril et juin 2012, par plusieurs institutions, collectivités, entreprises et établissements scolaires pour restaurer un petit village de pêcheurs et réhabiliter un morceau de mangrove aux portes de Pointe à Pitre.
- « Un ami bien encombrant » qui à la faveur d'une opération destinée à éradiquer plusieurs foyers envahissants de bambou sur le site du Parnasse à Saint-Claude, met en lumière les valorisations possible de ce matériau susceptible de constituer une ressource naturelle abondante en Guadeloupe.

L'Institut de Formation de l'Environnement (IFORE) a choisi la démarche de vision partagée et de conduite du changement entreprise par l'équipe du Parc national de la Guadeloupe en 2010 et 2011 pour réaliser un film de 16 minutes qui sera diffusé dans le cadre des sessions de formation « management » proposées par l'IFORE.

En **radio**, c'est une autre série de modules thématiques qui a été proposée à une dizaine de radios associatives, dans le cadre d'une convention signée avec une entreprise de production locale. Plusieurs collaborateurs du parc national ont par ailleurs participé à différentes émissions sur les ondes des radios et télévisions locales sur des thèmes variés : projet de retour du lamantin, charte de territoire,

programme d'animation, opérations de restauration écologique du littoral, éducation à l'environnement, TERRA FESTIVAL, etc.

Concernant les **productions écrites**, bien que pour des raisons de coût, la pagination et le mode de diffusion aient dû être sensiblement modifiés, deux numéros du magazine du Parc national « LALIWONDAJ » ont pu être édités au cours de l'année 2012. Dans le but d'obtenir une diffusion plus efficace, l'impression du dernier numéro publié en 2012 a été confiée aux presses du journal France-Antilles qui a « hébergé » le magazine dans un numéro de son hebdomadaire TV Mag.

En collaboration avec un éditeur de la place (PLB), le Parc national a été à l'initiative de plusieurs projets d'édition :

- « Au cœur de mon Parc » un livre pour enfants réalisé à partir d'un livret créé par un couple d'enseignants lors du concours « Mon Parc a du caractère » organisé en 2009, mettant en scène deux petits personnages à la découverte du Parc national ;
- « Kalika, la quête du rêve bleu », une bande dessinée qui met en scène une jeune héroïne passionnée par les baleines dont le rêve est de réconcilier l'homme -et en particulier le jeunes de son âge- avec la nature.

Ont également été édités 2 livres dans la collection PLB Jeunesse, l'un consacré au pélican et l'autre aux ouassous.

Le Parc national, acteurs majeurs de l'activité de randonnée en Guadeloupe, a apporté sa contribution à la réédition attendue depuis plusieurs années du topo-guide de la Fédération française de randonnée pédestre : « La Guadeloupe et ses îles à pied ». L'ouvrage sortira en début d'année 2013.

Comme chaque année, l'établissement a consacré beaucoup de temps à répondre aux sollicitations d'éditeurs et de journalistes désireux d'obtenir des informations sur le Parc national. Parmi ces demandeurs, les éditeurs de guides touristiques -« Le Guide du Routard », « Géoguide Gallimard », « Petit Futé »...- figurent en bonne place.

Le centre de basse vision de Basse-Terre se montre particulièrement intéressé pour collaborer avec le Parc national dans la conception et la réalisation de supports de communication destinés aux mal et non-voyants. Il convient dès 2013 de répondre à cette sollicitation en faisant aux responsables de cette structure des propositions concrètes de documents à réaliser (flyers, plans, cartes...).

Concernant les **outils pédagogiques**, on notera :

- La diffusion et utilisation d'un kit d'animation sur les oiseaux endémiques expérimenté dans le cadre du programme d'animations grand public.
- La diffusion d'un jeu éducatif sur la forêt guadeloupéenne en partenariat avec l'ONF et le MAB France.

En terme de **relations avec les médias**, l'établissement a diffusé 18 communiqués de presse auprès de 80 contacts presse. Ces communiqués ont tous fait l'objet d'au moins une reprise, beaucoup ont donné lieu à des interviews radio ou télévisées. Parmi les informations ayant suscité le plus de réactions des médias on peut citer :

- l'opération Karukéra Benthos ;
- l'avis de l'établissement sur l'épandage aérien ;
- les travaux sur les aires de pique-nique de la Traversée.

La fréquentation du **site internet** est en augmentation constante depuis septembre 2011. En 2012, le nombre de visites enregistrées sur le site du PNG s'est élevé à 115 542 contre 62 234 en 2011, ce qui représente une augmentation de 46 %.

L'établissement public est très présent sur le **réseau social** Facebook qu'il utilise comme moyen pour démultiplier l'information sur ses actions auprès du grand public, et notamment les jeunes. Fin 2012, le compte Facebook du Parc national comptait plus de 5 000 « amis », au point qu'un deuxième compte a dû être ouvert... Les deux comptes du Parc totalisent environ 7 000 « amis ». On observe en moyenne 600 demandes d'amis sur chaque compte par mois. Au mois de juillet, la publication de la photo d'un tas d'immondices découvert sur la route de la Traversée en plein cœur du Parc national a « fait le buzz » provoquant les réactions indignées de plusieurs centaines de personnes en quelques heures...

Objectif	Indicateur	Prévu 2012	Réalisé 2012
----------	------------	------------	--------------

Renforcer la communication, notamment locale, sur le Parc national	Nombre de consultations sur le site internet de l'établissement	60 000	115 542
	Nombre de citations dans les médias (presse écrite et audio-visuelle) suite à une action de l'établissement	120	108

2.9 Activités connexes

a) Mettre à disposition du CAR-SPAW les moyens nécessaires à son fonctionnement

L'arrêté du ministère en charge de l'écologie du 20 janvier 2009 a donné compétence à l'établissement pour assurer la fonction de support du centre d'activité régional du protocole relatif aux espèces et aux espaces spécialement protégés de la Caraïbe (protocole SPAW – Specially protected areas and wildlife). Le CAR-SPAW, créé en 2000 par un accord entre la France et le Programme des Nations-Unies pour l'Environnement (PNUE), a pour mission d'assister l'unité de coordination régionale Caraïbe (UCR) du PNUE pour la mise en œuvre du protocole SPAW. Le CAR-SPAW a donc un double rattachement : à l'UCR d'une part, et au ministère en charge de l'écologie d'autre part, ce dernier mettant à disposition les postes et le budget de fonctionnement du centre ainsi qu'une partie du budget pour ses activités, sous la forme d'une subvention spécifique gérée par l'établissement public via un service à comptabilité distincte.

L'établissement a donc poursuivi en 2012 le portage administratif du CAR-SPAW par la mobilisation de ses moyens humains.

2.10 Soutien et management

La réforme du parc national issue du décret du 3 juin 2009 implique également un investissement particulier sur les fonctions supports nécessaires au bon fonctionnement de l'établissement.

En termes d'effectifs, le plafond d'emploi était en 2012 de 72 ETP dont 71,7 ont été effectivement travaillés. Quatre assemblées générales du personnel se sont tenues, en préparation de chaque conseil d'administration. Les instances paritaires se sont également réunies régulièrement : comité technique (5 réunions), commission consultative paritaire des personnels contractuels (2 réunions), comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail (4 réunions) et comité pour la formation (1 réunion).

Les instances de gouvernance de l'établissement ont fonctionné de manière optimale avec 4 réunions du conseil d'administration sous la présidence de M. Ferdy Louisy.

a) Mettre en œuvre un plan de réorganisation de l'établissement public pour la mise en œuvre de la charte

Suite à la démarche de Vision Partagée menée en 2011, 2012 a été l'année de définition de la réorganisation des équipes de l'établissement. L'objectif était de définir une organisation optimale pour s'adapter à la nouvelle configuration du parc national issue du décret de 2009 et pour permettre à l'établissement de mettre en œuvre de manière effective les différentes mesures de la charte qui lui reviennent. Une importante concertation interne a été mise en place : six groupes de travail se sont réunis, les agents de terrain ont produit une contribution écrite suite à plusieurs réunions, trois agents ont transmis une contribution écrite individuelle, un séminaire plénier s'est tenu le 25 juin pour « tester la faisabilité » de cinq scénarios hypothétiques, un grand sondage a été organisé... Pour enfin définir une organisation optimale, examinée par le comité technique du 30 novembre et validée par le conseil d'administration du 18 décembre.

Dès janvier 2013, les équipes du parc national seront donc organisées en 3 grands « pôles » territoriaux (cœur forestier, aire d'adhésion et milieu marin) et quatre services supports (secrétariat général, systèmes d'information, patrimoine et communication).

Objectif	Indicateur	Prévu 2012	Réalisé 2012
Mettre en œuvre un plan de réorganisation de l'établissement public	État d'avancement de l'élaboration du plan de réorganisation interne et	Plan adopté	Plan adopté

pour la mise en œuvre de la charte	de sa mise en œuvre		
------------------------------------	---------------------	--	--

b) Développer la démarche d'éco-responsabilité au sein de l'établissement public

Objectif fort du Grenelle de l'environnement, l'exemplarité en matière d'éco-responsabilité doit faire l'objet d'un travail interne spécifique.

En 2012, le chantier de construction du nouveau siège de l'établissement a connu une accélération. Dès janvier 2013, la majeure partie des équipes seront regroupées sur la commune de Saint-Claude dans ce bâtiment fonctionnel, à énergie positive et en tout point exemplaire en matière d'éco-construction en Guadeloupe. Les locaux de Montéran, de Guillard et Parnasse seront ainsi libérés, comme le prévoit le Schéma pluriannuel de stratégie immobilière. La prochaine et dernière étape de cette stratégie sera l'amélioration de l'implantation de l'établissement autour de Baie-Mahault.

L'amélioration et la rénovation des moyens nautiques du Parc national est également un souci constant de l'établissement. Ainsi, la vedette ANAO est entrée en chantier courant décembre pour réaliser sa remotorisation et le réaménagement complet de sa timonerie. Cette unité sera opérationnelle au mois d'avril 2013. Par ailleurs, un bateau de la gendarmerie nationale de 7m10 a été acquis par le parc national. Entièrement rénové par les agents de l'établissement, il sera mis à l'eau dès début 2013.

Objectif	Indicateur	Prévu 2012	Réalisé 2012
Développer la démarche d'éco-responsabilité au sein de l'établissement public	Réalisation d'un bilan carbone et réduction de la consommation	Pas de cible pour 2012	Sans objet

c) Poursuivre le développement de la coopération régionale au sein de la caraïbe

L'établissement public du parc national de la Guadeloupe, dont l'activité est encadrée par un principe de spécialité territoriale, s'inscrit pour autant dans le cadre de l'éco-région de la Caraïbe qui regroupe un nombre important d'îles partageant des problématiques identiques en terme de gestion d'espaces naturels, terrestres et maritimes. Aussi l'établissement public, dont le périmètre a été significativement élargi en 2009, notamment sur l'espace maritime, doit pouvoir s'appuyer sur l'expérience des gestionnaires et scientifiques des îles voisines, et à l'avenir développer sa coopération avec eux, pour mener à bien sa mission.

L'établissement a ainsi continué son implication forte au sein des réseaux nationaux et internationaux d'espaces protégés. Il était ainsi présent :

- Aux réunions des groupes de travail thématiques mis en place par Parcs Nationaux France ;
- Au conseil des rivages français d'Amérique ;
- Au forum des Aires Marines Protégées en octobre au Touquet (Pas de Calais) ;
- A la 7ème Conférence des parties du protocole SPAW (Convention de Carthage) ;
- A la 65ème Conférence du GCFI à Santa Marta (Colombie) en novembre.

Objectif	Indicateur	Prévu 2012	Réalisé 2012
Poursuivre le développement de la coopération régionale au sein de la caraïbe	Nombre de réunions ou colloques internationaux auxquels a participé l'établissement	4	2

3. Annexes

- Schéma de réorganisation des équipes de l'établissement (document validé par le conseil administration de décembre 2012)
- Bilan des moyens humains et financiers par domaine d'activité
- Bilan des autorisations en zone cœur et des avis délivrés par l'établissement en 2012
- Bilan de fréquentation sur les sites d'accueil du cœur du parc national

Schéma de réorganisation des équipes du parc national de la Guadeloupe

DIRECTION
(2 agents)

Conseil d'administration

Conseil scientifique

Conseil économique, social et culturel

Services supports

SECRETARIAT GÉNÉRAL (entre 10 et 12 agents)

- * administration générale
- * gestion budgétaire et comptable
- * ressources humaines
- * moyens logistiques

COMMUNICATION (entre 2 et 6 agents)

- * politique de communication
- * outils de communication et PAO
- * manifestations
- * pilotage des actions pédagogiques
- * autorisations
- * gestion des ressources documentaires

SYSTÈMES d'INFORMATION (entre 3 et 4 agents)

- * systèmes d'information et de télécommunication

PATRIMOINES (entre 4 et 8 agents)

- * politique de connaissance des patrimoines naturels et culturels
- * pilotage de la mise au point des protocoles de suivis
- * outils de saisie, traitement et partage des données scientifiques (// SI)
- * supervision des actions de gestion et de restauration des milieux
- * pilotage scientifique et coopération intern. pour la réintroduction du lamantin
- * animation de la réserve de biosphère
- * vulgarisation des travaux scientifiques

Pôles territoriaux

PÔLE COEUR FORESTIER (entre 24 et 27 agents)

- * suivi de la mise en oeuvre de la Charte
- * stratégie de découverte
- * suivi du patrimoine naturel et culturel
- * participation aux programmes de recherche
- * actions de gestion des milieux
- * police de la nature
- * aménagement et entretien des infrastructures d'accueil du public
- * actions pédagogiques
- * autorisations et avis

PÔLE AIRE D'ADHÉSION (entre 10 et 13 agents)

- * suivi de la mise en oeuvre de la Charte
- * conventions et contrats de partenariat
- * amélioration de la connaissance du patrimoine
- * police de l'environnement
- * actions liées au littoral
- * accompagnement des communes et suivis des documents de planification territoriale
- * actions pédagogiques
- * appel à projets
- * soutien aux opérateurs économiques
- * actions partenariales en faveur du DD
- * avis

PÔLE MILIEUX MARINS (entre 10 et 13 agents)

- * suivi de la mise en oeuvre de la Charte
- * conventions et contrats de partenariat
- * suivi du patrimoine naturel et culturel
- * participation aux programmes de recherche
- * actions de gestion des milieux
- * volet opérationnel du projet de réintroduction du lamantin
- * police de l'environnement
- * actions pédagogiques
- * autorisations et avis
- * actions partenariales en faveur du DD en AMA

Montéran
St Claude

Baie-
Mahault

Vieux-
Habitants

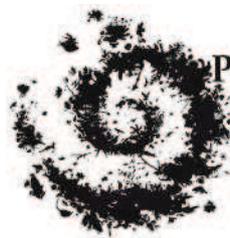
Maison
de la Forêt
Pt Bourg

DIRECTION	X	-	-	-
PÔLE AIRE d'ADHÉSION	X	X	-	-
PÔLE COEUR FORESTIER	X	X	X	X
PÔLE MILIEUX MARINS	-	X	X	-
SECRETARIAT GÉNÉRAL	X	-	-	-
COMMUNICATION	X	-	-	-
SERVICE PATRIMOINES	X	X	-	-
SERVICE SI	X	-	-	-

Services par
affectation
géographique :

Bilan des dépenses par domaine d'activité en 2012

Domaines d'activité	ETPT consommés	Personnel	Fonctionnement	Investissement	TOTAL	%	% hors investissement	Prévu COB
Surveillance du territoire et police de l'environnement	9,4	579 735 €	150 482 €	188 102 €	918 318,51	8%	9%	14%
Connaissance et suivi continu du patrimoine naturel, culturel et paysager	5,7	353 765 €	448 719 €	0 €	802 484,41	7%	10%	8%
Participation à la recherche scientifique	4,1	253 054 €	197 143 €	0 €	450 196,19	4%	6%	2%
Soutien au développement local durable, études et ingénierie	12,6	774 049 €	625 769 €	0 €	1 399 818,04	12%	18%	16%
Interventions sur le patrimoine naturel, culturel et paysager	1,9	118 439 €	112 280 €	0 €	230 718,38	2%	3%	2%
Création et maintenance d'infrastructures d'accueil	8,3	511 700 €	352 182 €	1 211 501 €	2 075 382,78	18%	11%	17%
Interventions d'accueil, d'animation et de pédagogie	7,3	448 633 €	541 568 €	6 646 €	996 847,59	9%	13%	13%
Création de supports de communication et de pédagogie	2,2	138 168 €	389 796 €	0 €	527 964,44	5%	7%	7%
Management et Soutien	18,6	1 144 677 €	645 653 €	2 123 527 €	3 913 856,77	34%	23%	22%
Missions connexes	1,9	118 439 €	0 €	0 €	118 438,56	1%	1%	
Total	72	4 440 658,21	3 463 591,77	3 529 775,68	11 434 025,66	100%	100%	100%



DEMANDES D'AUTORISATIONS TRAITEES PAR L'ETABLISSEMENT EN 2012

Circulation, activité sportive et loisirs

DATE	OBJET	REPONSE
Décision N°12-01 du 06/01/12	Trail café Chaulet	Favorable
Décision N°12-06 du 07/02/12	Guadarun	Favorable
Décision N°12-07 du 07/02/12	Grand Prix du Conseil Général 2012	Favorable
Décision N°12-18 du 11/03/12	Grand Prix Communauté d'agglomération Nord Basse-Terre	Favorable
Décision N°12-24 du 16/04/12	Stand up paddle et kayaks	Favorable
Décision N°12-25 du 17/04/12	5ème Manche du championnat de voile traditionnelle 2012	Favorable
Décision N°12-26 du 19/04/12	Journées nautiques nationales - triathlon de la mer à Bouillante	Favorable
Décision N°12-28 du 20/04/12	62ème Tour Cycliste de la Guadeloupe	Favorable
Décision N°12-34 du 09/05/12	Tour Cycliste Juniors de la Guadeloupe	Favorable
Décision N°12-36 du 14/05/12	Volcano Trail	Favorable
Décision N°12-45 du 04/06/12	Cyclotouriste du 10 juin 2012	Favorable
Décision N°12-46 du 04/06/12	Tour Cycliste Cadet de la Guadeloupe	Favorable

Travaux

DATE	OBJET	REPONSE
Décision N°12-05 du 8 juin 2012	Relative à la demande de travaux de réhabilitation de bâtiments sur le domaine de la Gravelière	Favorable
Décision N°12-68 du 26 octobre 2012	Relative à l'autorisation accordée à l'Institut de Physique du Globe à procéder aux travaux de démontage du télescope à muons installé en février 2011 et l'installation d'un relais radio temporaire.	Favorable
Décision N°12-86 du 14 décembre 2012	Relative au démontage de différents matériels scientifiques en cœur de Parc sur le massif de la soufrière.	Favorable

Prise de vue ou de son

DATE	OBJET	REPONSE
Décision N°12-85 du 17 décembre 2012	Relatif au survol de la soufrière en hélicoptère.	Favorable
Décision N°12-80 du 16 novembre 2012	Relatif à une autorisation accordée à l'association KASIKA à effectuer la prise de vues d'images sur le site d'accueil des Chutes du Carbet dans le cœur de Parc national de la Guadeloupe (secteur soufrière), en vue de réaliser un clip vidéo sur le thème du carnaval.	Favorable
Décision N°12-76 du 13 novembre 2012	Relatif à une autorisation accordée à la société ST LUCIA HELICOPTERS, agissant pour le compte de la société CAPA TV, à survoler en hélicoptère à basse altitude le cœur du Parc national de la Guadeloupe entre le mercredi 24 et le vendredi 25 novembre 2012.	Favorable
Décision N°12-74 du 9 novembre 2012	Relatif à une autorisation accordée à la direction de la sécurité civile de la Guadeloupe, agissant pour le compte de la société CAPA TV, à survoler en hélicoptère à basse altitude le cœur du Parc national de la Guadeloupe entre le lundi 12 et le vendredi 16 novembre 2012.	Favorable
Décision N°12-73 du 9 novembre 2012	Relatif à une autorisation accordée à la société CAPA TV à effectuer, à compter du 2 novembre 2012, la prise de vues d'images dans le cœur du Parc national de la Guadeloupe (secteur traversée), en vue de réaliser des séquences de l'émission "Des Racines et des Ailes" diffusée sur les ondes de la société FRANCE TÉLÉVISION.	Favorable
Décision N°12-72 du 9 novembre 2012	Relatif à une autorisation accordée à la société SONGUART, à compter le 9 novembre 2012, pour effectuer la prise de vues d'images dans le cœur du Parc national de la Guadeloupe (Secteur Traversée), en vue de réaliser des séquences de l'émission "KA PALÉ" diffusée sur les ondes	Favorable

	de la chaîne GUADELOUPE 1ère..	
Décision N°12-70 du 29 octobre 2012	Relatif à une autorisation de survol de la soufrière en hélicoptère, accordée à l'équipe de l'Observatoire Volcanologique et sismologique de la Guadeloupe pour l'hélicoptage de la station scientifique du Col de l'Échelle jusqu'à la savane à Mulets	Favorable
Décision N°12-67 du 23 octobre 2012	Relatif à une autorisation accordée à l'association MAKANDAL Force d'effectuer des prises de vues d'images dans le cœur du Parc national de la Guadeloupe (Secteur Traversée).	Favorable
Décision N°12-64 du 21 août 2012	Relatif à une autorisation accordée à la société FWI AVIATION, pour son avion immatriculé FGUSN, à survoler les zones de cœur du Parc national dans la zone du Grand Cul-de-Sac Marin.	Favorable
Décision N°12-41 du 20 juillet 2012	Relatif à une autorisation accordée à la société de production audiovisuelle GRAND ANGLE PRODUCTIONS pour effectuer des prises de vues d'image en cœur de parc du 22 au 25 juillet 2012.	Favorable
Décision N°12-42 du 21 mai 2012	Relatif à une autorisation accordée à la société de production audiovisuelle SKYPROD pour effectuer des prises de vues d'image en cœur de parc.	Favorable
Décision N°12-17 du 7 mars 2012	Relatif à une autorisation accordée à la société de production audiovisuelle LIBERO FILMS PH PROD pour effectuer des prises de vues d'image en cœur de parc.	Favorable
Décision N°12-13 du 5 mars 2012	Relatif à une autorisation accordée à la société de production audiovisuelle EXTERIEUR JOUR pour effectuer des prises de vues d'image en cœur de parc.	Favorable

Protection du milieu naturel

DATE	OBJET	REPONSE
Décision N°12-03 du 19 janvier 2012	Relatif à la capture, au transport et à l'emport hors du cœur de parc de sédiments, de faune et flore des herbiers du Grand Cul-de-Sac marin.	Favorable
Décision N°12-04 du 24 janvier 2012	Relatif à la capture, au transport et à l'emport hors du cœur de parc de spécimens d'anolis (<i>Anolis marmoratus alliaceus</i>).	Favorable
Décision N°12-08 du 7 mars 2012	Relatif au prélèvement et à l'emport hors du cœur du parc d'échantillons de plantes de la famille des broméliacées.	Favorable
Décision N°12-09 du 7 mars 2012	Relatif au prélèvement et à l'emport hors du cœur du parc d'échantillons de roches.	Favorable
Décision N°12-12 du 5 mars 2012	Relatif à l'organisation d'une cours sur la RD11 intitulée le défi du volcan.	Favorable

Décision N°12-14 du 7 mars 2012	Relatif à la capture et au marquage d'oiseaux en cœur de parc.	Favorable
Décision N°12-15 du 7 mars 2012	Relatif à la capture et à l'identification de chiroptères en cœur de parc.	Favorable
Décision N°12-16 du 7 mars 2012	Relatif à la capture en cœur de parc de spécimens des différentes sous-espèces d'anolis (<i>Anolis marmoratus ssp</i>).	Favorable
Décision N°12-21 du 21 mars 2012	Relatif à la capture et à l'identification de chiroptères en cœur de parc.	Favorable
Décision N°12-22 du 28 mars 2012	Relatif à l'obtention d'une autorisation de fouilles archéologiques sous-marines sur l'îlet Colas.	Favorable
Décision N°12-23 du 16 avril 2012	Relatif à la réalisation de prélèvement d'invertébrés et d'algues dans les cœurs marins.	Favorable
Décision N°12-29 du 23 avril 2012	Relatif au prélèvement et à l'emport hors du cœur du parc d'échantillons de ptéridophytes.	Favorable
Décision N°12-31 du 8 mai 2012	Relatif à l'extension d'une autorisation de fouilles archéologiques sous-marines sur l'îlet Colas, par des sondages au carottier.	Favorable
Décision N°12-32 du 27 avril 2012	Relatif à la capture, au transport et à l'emport hors du cœur du parc de spécimens d'insectes coléoptères.	Favorable
Décision N°12-33 du 8 mai 2012	Relatif à la lutte en cœur de parc contre une espèce végétale envahissante (<i>Flemingia strobilifera</i>).	Favorable
Décision N°12-35 du 14 mai 2012	Relatif aux prélèvements d'insectes en cœur de parc.	Favorable
Décision N°12-37 du 21 mai 2012	Relatif à la pose d'échantillonneur passif pour prélèvement d'eau en cœur de parc marin au niveau de l'embouchure de la grande rivière à Goyaves.	Favorable
Décision N°12-38 du 18 mai 2012	Relatif à la coupe en cœur de parc de végétaux gênant la progression sur les traces.	Favorable
Décision N°12-39 du 22 mai 2012	Relatif à l'installation de différents matériels scientifiques en cœur de parc sur le massif de la soufrière.	Favorable
Décision N°12-40 du 23 mai 2012	Relatif au prélèvement et à l'emport hors cœur de parc	Favorable

	d'échantillons de bryophytes	
Décision N°12-42 du 1er juin 2012	Relatif au prélèvement et à l'export hors cœur de parc d'échantillons de bryophytes.	Favorable
Décision N°12-43 du 1er juin 2012	Relatif au prélèvement et à l'export hors cœur de parc d'échantillons de ptéridophytes.	Favorable
Décision N°12-44 du 4 juin 2012	Relatif à l'élimination en cœur de parc d'une espèce animale domestique, Les cabris de l'îlet à Kahouanne.	Favorable
Décision N°12-47 du 6 juin 2012	Relatif à la coupe d'un arbre gênant en cœur de parc.	Favorable
Décision N°12-48 du 6 juin 2012	Relatif à la capture en cœur de parc de spécimens des différentes sous espèces d'anolis (<i>Anolis marmoratus ssp</i>).	Favorable
Décision N°12-49 du 6 juin 2012	Relatif à la capture éventuelle d'iguane vert en cœur de parc, sur l'îlet Kahouanne.	Favorable
Décision N°12-50 du 8 juin 2012	Relatif à l'obtention d'une autorisation de fouille archéologique localisée au départ de la trace du Morne à Louis.	Favorable
Décision N°12-51 du 19 juin 2012	Relatif à la capture, au transport et à l'export hors du cœur du parc de gamètes de coraux situés en cœur de parc dans le Grand Cul-de-Sac marin.	Favorable
Décision N°12-60 du 13 juillet 2012	Relatif à l'installation d'un limigraphe sur la rivière Bras David.	Favorable
Décision N°12-61 du 13 juillet 2012	Relatif à l'élagage d'un arbre en cœur de parc national sur la rivière du Carbet.	Favorable
Décision N°12-63 du 16 août 2012	Relatif à la réalisation de prélèvement d'eau et de sédiments pour étude des micro-organismes de type Protiste (eucaryotes unicellulaires) et cyanobactéries.	Favorable
Décision N°12-65 du 13 septembre 2012	Relatif à une autorisation pour M. Renaud BOISTEL de l'université de Poitiers, a mener une étude sur la batrachofaune dans les zones de cœur du parc national de la Guadeloupe.	Favorable
Décision N°12-69 du 26 octobre 2012	Relatif à une autorisation pour Laurence ZENON, Ludvia MARIE et Ambre BUTON à réaliser des captures d'anolis (<i>Anolis marmoratus ssp</i>) en cœur de parc, le long de la route de la traversée, sous la responsabilité de Jérôme GUERLOTTE, professeur des universités.	Favorable

Décision N°12-75 du 13 novembre 2012	Relatif à la réalisation d'un inventaire faune aquatique sur la rivière Bras-David par pêche électrique avec remise à l'eau des espèces en cœur de parc et d'un inventaire géologique sans prélèvement d'échantillons de roche sur le même site.	Favorable
Décision N°12-77 du 13 novembre 2012	Relatif à la capture, au transport et à l'emport hors du cœur du parc de spécimens d'insectes.	Favorable
Décision N°12-69 du 13 novembre 2012	Relatif à la capture de chiroptères en cœur de parc.	Favorable
Décision N°12-81 du 20 novembre 2012	Relatif à l'exploitation de la partie supérieure de la rivière du Galion et de ses affluents.	Favorable
Décision N°12-82 du 3 décembre 2012	Relatif à la pose de deux pluviomètres en cœur de parc dans le cadre du projet OPA-C (Observatoire sur les polluants dans les Antilles).	Favorable
Décision N°12-84 du 12 décembre 2012	Relatif au prélèvement et à l'emport hors du cœur du parc, d'échantillons de roches.	Favorable

Commerce et artisanat

DATE	OBJET	REPONSE
Décision N°12-02 du 6 janvier 2012	Nouvelle activité commerciale de vente d'objets artisanaux et boissons non alcoolisées sur le site du parking de la deuxième chute du Carbet.	Défavorable
Décision N°12-10 du 14 février 2012	Transfert d'autorisation d'activité commerciale de la société PPK à la société BBLM	Favorable
Décision N°12-11 du 20 mars 2012	Activité commerciale nouvelle de découverte nautique du Grand Cul-de-Sac marin	Favorable
Décision N°12-27 du 30 avril 2012	Activité commerciale de formation au permis bateau sur Pigeon 2012	Favorable
Décision N°12-54 du 9 juillet 2012	Autorisation d'activité commerciale de la société Objectif Plongée à la société Habiss Plongée	Favorable

Décision N°12-55 du 11 juillet 2012	Autorisation d'activité commerciale de la société Rêve bleu Plongée à la société Atlantis Formation	Favorable
Décision N°12-56 du 11 juillet 2012	Changement de gérant de la société Marine Anse Plongée	Défavorable
Décision N°12-57 du 11 juillet 2012	Autorisation pour une activité commerciale nouvelle d'apnée et de randonnée palmée dans le cœur de Pigeon	Favorable
Décision N°12-58 du 13 juillet 2012	Autorisation pour une activité commerciale nouvelle de bouée tractée découverte dans le cœur de Pigeon	Favorable
Décision N°12-59 du 13 juillet 2012	Activité commerciale nouvelle de découverte nautique du Grand Cul-de-Sac marin	Favorable
Décision N°12-71 du 7 novembre 2012	Annulation de Décision n° 12-56 relatif au changement de gérant de la société Marine Anse Plongée	-----

AVIS DELIVRES

Date	Objet	Emetteur	Réponse
03/05/12	Avis sur l'aménagement du port de Sainte Rose	CG	Favorable
30/03/12	Avis conforme sur l'aménagement de la FDL de Baie Mahault – Délibération CA N° D-12 -018	ONF	Favorable
25/06/12	Avis sur la dérogation pour l'épandage aérien	Préfet	Défavorable
17/07/12	Avis sur l'aménagement du littoral de Port Louis	DEAL	Favorable
11/09/12	Avis sur l'extension de la carrière de Rivière Sens	DEAL	Favorable
03/12/12	Avis sur les Directives et Schéma régional d'aménagement forestier	ONF	Favorable

Synthèse de la fréquentation des maisons du Parc national de la Guadeloupe depuis 2009

Année 2012	janvier	février	mars	avril	mai	juin	juillet	août	septembre	octobre	novembre	décembre	ANNEE	Variation 2011
Maison de la forêt	2968	3586	3670	1700	1704	958	2357	1486	68	633	1223	1503	21856	11,86%
Carbet	9230	10932	11439	8363	5074	3048	7977	7748	1858	2076	5768	5731	79244	13,97%

Année 2011	janvier	février	mars	avril	mai	juin	juillet	août	septembre	octobre	novembre	décembre	ANNEE	Variation 2010
Maison de la forêt	2580	2599	2458	2105	1471	990	1513	1114	423	943	1404	1939	19539	15,41%
Carbet	6202	9075	9713	7763	4397	3394	6123	6085	1701	3340	5097	6638	69528	15,40%

Année 2010	janvier	février	mars	avril	mai	juin	juillet	août	septembre	octobre	novembre	décembre	ANNEE	Variation 2009
Maison de la forêt	2056	2850	2566	2030	803	451	1148	1229	138	879	1248	1532	16930	10,77%
Carbet	6399	8923	9249	6368	3517	2675	12235	12235	fermé	2652	4093	4136	60247	-18,69%

Année 2009	janvier	février	mars	avril	mai	juin	juillet	août	septembre	octobre	novembre	décembre	ANNEE
Maison de la forêt	2436	969	2253	1756	1215	614	1660	1067	276	677	1193	1168	15284
Carbet	4674	4486	8913	10190	5695	3777	9366	12766	2020	2895	4743	4566	74091